



Plan de protection des océans

Initiative de sensibilisation accrue aux activités maritimes

Contexte

Les collectivités autochtones et côtières ont manifesté le besoin d'être mieux renseignées sur les activités qui se déroulent dans les eaux locales. C'est ce qui a incité Transports Canada à concevoir, mettre à l'essai et perfectionner un système convivial d'information sur les activités maritimes, en collaboration avec des collectivités autochtones.

Nous avons consulté ces collectivités, ainsi que d'autres partenaires et intervenants, afin de savoir ce qu'ils attendaient de ce système et de nous assurer qu'il répondrait aux besoins régionaux et locaux. Les collectivités autochtones ont participé à la sélection du concepteur du logiciel. Nous continuons d'utiliser leurs connaissances, leur savoir-faire et leurs commentaires pour mettre à l'essai et perfectionner le système de sensibilisation et d'information sur les activités maritimes.

Qu'est-ce que le système d'information sur les activités maritimes?

Il s'agit d'une plateforme numérique facile à utiliser et accessible au moyen d'un ordinateur, d'un téléphone intelligent ou d'une tablette. Il permet aux collectivités autochtones et côtières d'obtenir un portrait en temps presque réel des activités maritimes ainsi que d'autres renseignements pertinents. Le système facilite la planification, l'analyse et la prise de décision collaboratives à l'échelle locale en aidant les collectivités à :

- surveiller la circulation des navires et à obtenir différentes données, notamment sur le vent, les conditions météorologiques et l'état des glaces;
- accroître leur capacité et leur rapidité d'intervention en cas d'urgences maritimes;
- savoir quelles sont les zones écologiques sensibles;
- améliorer la sécurité maritime et la protection de l'environnement local.

Les données proviennent de sources diverses, notamment :

- Environnement et Changement climatique Canada;
- la Garde côtière canadienne;
- des centres de communication du gouvernement fédéral et des satellites.




Qu'avons-nous fait jusqu'ici?

Depuis 2017, le gouvernement du Canada a accompli ce qui suit dans le cadre de cette initiative :

- ✓ **Il a mobilisé** des collectivités autochtones et d'autres partenaires et intervenants afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs priorités en matière d'information sur les activités maritimes.
- ✓ **Il a collaboré** avec les collectivités autochtones et côtières afin de choisir les collectivités qui allaient mettre le système à l'essai dans le cadre de projets pilotes.
- ✓ **Il a collaboré** à la mise en œuvre de la technologie dans diverses collectivités canadiennes, avec ses partenaires, et recueilli des commentaires précieux en vue de la mise à jour et du perfectionnement du système.
- ✓ **Il a amélioré** la qualité et l'accessibilité de l'information sur les activités maritimes, afin que les collectivités disposent de tous les renseignements nécessaires pour prendre des décisions sur les questions maritimes.

Quelles sont les prochaines étapes?

Nous continuerons de travailler avec les collectivités participantes et d'autres partenaires et intervenants afin d'améliorer le système d'information sur les activités maritimes. Les données que nous recueillons serviront à établir une approche à long terme pour un système d'information sur les activités maritimes au Canada.



Le renforcement des partenariats est une autre mesure que prend le gouvernement du Canada pour protéger nos côtes et nos voies navigables. Le gouvernement investit 1,5 milliard de dollars dans le Plan de protection des océans, une stratégie nationale visant à améliorer la sécurité maritime et la navigation responsable, à protéger le milieu marin du Canada et à favoriser la réconciliation avec les Autochtones.